



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CERET
SAID 3 ALBERES-COTE VERMEILLE
12 RUE GASTON CARDONNE
66403 CERET

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 11 12 616 201 060
Déclarant 2 (C) : 03 98 831 333 432
Référence de l'avis : 24 66 A023219 22
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

3 RUE PABLO PICASSO
66300 BANYULS DELS ASPRES
Numéro FIP : 660 26 89 9347057789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 66030

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CERET
SAID 3 ALBERES-COTE VERMEILLE
12 RUE GASTON CARDONNE
BOITE POSTALE 313
66403 CERET

* (service gratuit + coût de l'appel)

HENON JULIEN
OU HENON TIFFANY
3 RUE PABLO PICASSO
66300 BANYULS DELS ASPRES

Somme qui vous est remboursée

99,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1257 9007 000X XXXX XXX7 677
Identifiant de la banque : BPSMFRPPXXX
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 29 309
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 11 12 616 201 060

Déclarant 1 - Nom de naissance : HENON

Déclarant 2 - Nom de naissance : GONCALVES FRASCO

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 14352	Déclar. 2 17839	Total
Autres revenus imposables.....		1600	105	
Revenus des associés et gérants.....				
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Prime de partage de la valeur non exonérée.....			0	
Total des salaires et assimilés ²		15952	17944	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1595	- 3911		28390
Salaires, pensions, rentes nets.....	14357	14033		
Revenu brut global.....				28390
Revenu imposable.....				28390
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....		1	1	0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 99
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 99
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				99

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

29309

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Déclarés

Déclar. 1

799

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Nets

719

Prime de partage de la valeur.....

Déclarée

Déclar. 2

Prime de partage de la valeur.....

Nette

200

Prime de partage de la valeur.....

Nette

200

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1

16394

Déclar. 2

16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399

+ 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401